

Rambouillet, le vendredi 28 octobre 2022

Le Président du SITREVA

à

Madame le Préfet
Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement.
15, place de la République CS 70527
28019 CHARTRES cedex

RAR 1A 169 868 8422 0
N/réf. : SL/NB/DF/JP/CB n°416 / 2022
Affaire suivie par : Caroline BONNAUD
Tél : 01.34.57.12.20- fax : 01.30.41.83.89
Service : Sécurité des Sites et Veille Environnementale

Objet : Dossier d'enregistrement – Déchèterie de Saulnières

Madame le Préfet,

Nous avons déposé un dossier de demande d'enregistrement de la déchèterie de Saulnières (28500) le 22 septembre 2022.

Le 5 octobre 2022, la DREAL a demandé des justifications complémentaires afin de pouvoir instruire notre dossier.

Je vous prie de trouver en pièces jointes les éléments complémentaires demandés.

Restant à votre disposition pour répondre à toute demande d'information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président de SITREVA

Stéphane LEMOINE

